



Haute-Garonne

Textes d'orientation

Congrès - 30 Janvier et 20 Mars 2018

- 1 - Le privé, la privatisation des services publics (adopté)**
- 2 - Quelle stratégie syndicale pour se développer (adopté)**
- 3 - Féminisme et anti-patriarcat (adopté)**
- 4 - Un syndicalisme anti-raciste (adopté)**
- 5 - Le numérique (reporté)**

(2ème journée de congrès - 20 mars 2018)

Syndicats présents : SUD Education, SUD PTT, SUD Rail, SUD Recherche, SUD Rural, SUD Santé sociaux, SUD Sécurité privée, Solidaires Comminges, Solidaires Météo.

L'ensemble des textes ont été amendés et votés en congrès, sauf celui sur le numérique dont la discussion a été reportée car la question demande un temps de réflexion plus approfondie.

1 - Le privé, la privatisation des services publics

La défense **collective** des travailleurs reste notre objectif premier dans le monde du travail en vue de l'émancipation et de l'épanouissement d'un plus grand nombre.

Dans le secteur privé la casse du code du travail avec l'inversion des normes produite par les nouvelles lois annonce une intensification de la précarisation pour les salariés. Un des buts de ces évolutions est d'**isoler** le salarié face à son employeur et d'affaiblir ses recours pour encore plus de flexibilité et de rentabilité. Le CDI à temps plein va se raréfier pour coller aux besoins des employeurs. Les défenses légales perdent de leur force, la criminalisation de l'action collective fait des ravages.

Dans la Fonction publique, si la loi travail laissait l'illusion de ne pas toucher les fonctionnaires, les dernières annonces sur la fin programmée des statuts préfigure là aussi une dérive vers la précarisation généralisée. Dans tous les secteurs, les CDD se font exploités et deviennent la norme, les secteurs supports sont privatisés ou régionalisés et les mutualisations font rage sous prétexte d'économies d'échelles. Parallèlement, les directives internationales concernant la réduction des déficits publics déjà en vigueur depuis une décennie maintient un vent d'austérité sur les budgets et ne fait qu'accroître la dégradation du service rendu et des conditions de travail. Là aussi, les collectifs de travail qui naguère permettaient richesse, réflexion et sens dans nos missions sont volontairement éclatés pour nous affaiblir et nous maintenir à l'état de techniciens **individualisés et finalement individualiste.**

Comment dans ces conditions prétendre à un revenu régulier qui assure un projet de vie et permette de se projeter sereinement dans le futur ; logement, vacances, enfants, travail non contraint, etc. **Comment dans ces conditions** travailler pour bien commun avec sens et en anticipant les besoins collectifs des anciennes et futures générations.

Notre tâche doit être de **rassembler** les salariés sur **un projet collectif** de combat contre ceux qui nous imposent ces conditions. Cela passe par une information permanente, l'explication des rouages qui nous oppriment et la réflexion sur nos moyens de lutte. La formation est bien sur un élément capital dans ce processus. Le débat permanent sur l'unité syndicale, l'auto organisation dans les luttes ne peut être figé et doit systématiquement être remis en discussion quand il se pose.

Bien sur la construction de notre outil syndical n'a pas les mêmes contraintes dans le privé que dans le public. C'est là tout l'enjeu de notre interpro, et toutes les difficultés auquel elle doit faire face. Car il faut un projet qui prenne en compte **tous** les secteurs, en association avec les sans-emploi et toutes les personnes victimes de discrimination.

Dans le secteur privé plus particulièrement

Au sortir de la mobilisation contre les ordonnances détruisant le code du travail, force est de reconnaître l'incapacité des organisations ouvrières à proposer une stratégie de mobilisation, et un projet alternatif à « leur monde », à la hauteur des enjeux. Appels dispersés, luttes éclatées...

Pour autant, cette réalité ne doit pas masquer la dégradation du rapport de force, en défaveur de notre classe sociale, accumulation de défaites, dégradations des conditions de travail et de vie, précarisation...

Dans le même temps, les mobilisations sont nombreuses et des luttes victorieuses se font jour : NDLL, O NET, VELIB, DELIVEROO, Poste... Parce que nous pensons que notre projet de transformation sociale reste d'actualité, parce que nous pensons que la convergence des mobilisations en résistance est une nécessité, nous ne nous résignons pas à la démoralisation ni à commenter l'actualité et nos limites.

L'union Syndicales solidaires est présente dans une quinzaine de branches professionnelles du secteur privé entre autres dans la branche associative du sanitaire et social, la branche professionnelle du secteur sanitaire, médico-social et social, le caoutchouc, la distribution directe... Cette représentativité nous permet de participer aux négociations entre autres aux négociations salariales de branches

Aujourd'hui l'union syndicale solidaires a un taux de représentativité de 3 % dans le secteur privé à l'échelon nationale. Nous devons prendre en compte un nouveau fonctionnement, celui imposé par l'AGFPN. Sur le fait que ce fond ne saurait être remis en cause au motif qu'il est plébiscité par le Medef et la CFDT, il est souligné qu'une grande partie de celui-ci est basé sur le taux de représentativité syndical dans le privé. Il n'est pas envisageable de ne pas améliorer ce taux de représentativité qui se doit d'évoluer. Nous ne pouvons pas envisager d'en être exclus.

Secteurs public et privé sont souvent opposés l'un à l'autre, donnant lieu à des controverses où chacun prend l'autre comme exemple à ne pas suivre.

Nous devons travailler ensemble. C'est donc tou-te-s ensemble que nous devons réagir et contre-attaquer.

Une Organisation pour le développement dans le public et le privé :

Le développement de l'Union ne peut pas être porté que par les membres du bureau car de fait le travail réel est déjà fait par les syndicats sur leur propre champs de syndicalisation mais aussi par quelques militant-es malheureusement esseulé-es dans les autres secteurs. La création d'une commission structuration/développement doit nous permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Création d'une carte des militant-es des syndicats de l'union sur la base des lieux professionnels des militant-es. La construction de cette carte sera réalisée par les syndicats et débattue en tant que telle dans les AG. Un point sera fait à l'AG des syndicats de juillet 2018. Déterminer des zones géographique d'intervention par groupe de militant-es ;
- Assurer l'animation et l'approvisionnement en matériel
- Recensement et synthèse des champs de syndicalisation de chaque syndicat de l'union et création d'une liste de correspondant-es dans chaque syndicat ;
- Tisser le lien avec la commission syndicalisation nationale ;
- Proposer la validation des priorités de développement sur un ou deux secteurs professionnels, qu'ils soient privé ou public, en fonction de l'actualité.

La mise ne place de cette structure pour être testée lors des élections de la fonction publique de décembre 2018 mais aussi lors du choix des priorité d'intervention dans le secteur privé.

VOTE : 9 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

2 - Quelle stratégie syndicale pour se développer ?

Sortir des syndicats historiques :

Malgré la barre franchie des quatre milles adhérents, Solidaire 31 peine à se développer dans le secteur privé. La barre des 5% franchie lors des élections TPE ne doit pas masquer tout le travail qui reste à faire dans ce secteur d'activité. Les nombreux militants qui travaillent dans le secteur public devront donner du temps pour le développement du syndicat vers des travailleurs sans statut, que ce soit dans leurs champs de syndicalisation ou dans des secteurs extérieurs.

Communication externe

Un journal de Solidaire 31 en direction de la population sortira au minimum tous les 2 mois et sera distribué dans les transports en commun et les entreprises. Des points de distribution stratégiques récurrents (lieux de restauration, centre commerciaux...) pourront aussi être tenus pour ces distributions. Le bureau en sera le rédacteur et sollicitera les syndicats pour les articles d'actualité. Le bureau fournira des articles sur des sujets généraux. Le site internet de Solidaires 31 sera mis à jour. La question est posée concernant l'utilisation d'autres outils de communication comme twitter ou facebook...

Communication interne

Le matériel envoyé par Solidaire national reste le plus souvent stocké dans nos locaux. Outre le gaspillage financier et écologique, ce sont des informations qui ne parviennent pas à nos adhérents-es. Le bureau s'attachera à appeler les syndicats dont le journal Solidaire reste au local et sollicitera les syndicats pour des campagnes d'affichage.

Mouvement social

Solidaires est présent dans une foultitude de collectifs et mouvements. En plus des associations dont nous sommes membres fondateurs, de nombreux sujets sont concernés par cette orientation. Fidèle à son désir de changer la société pour aller vers nos valeurs, Solidaire 31 continuera à être présents dans toutes les luttes qui concourent à donner un espoir d'aller vers notre changement. Le bureau sollicitera l'avis de l'AG avant de s'investir dans de nouveaux collectifs.

Travail en intersyndicale, inter-organisation :

➤ Favoriser l'unité syndicale :

A chaque fois que l'unité syndicale est possible, il faut la maintenir. Néanmoins, l'unité syndicale n'est pas un dogme. Parfois, à force de compromis, on peut en arriver à des compromissions. Notre démarche unitaire marque notre volonté de privilégier la mobilisation des personnels contre les intérêts de boutique et la division syndicale.

Pendant la loi travail de 2015 et celle de 2017, la CGT a fait cavalier seul. Elle a clairement dicté son calendrier de lutte et d'action. Solidaires 31 a largement participé à la lutte contre la loi travail néanmoins, n'a pas su impulser des RDV ou des actions. Force est de constater qu'aujourd'hui, le calendrier est « dicté » par les initiatives prises au niveau nationale et déclinées en initiatives locales. Ce qui est clairement un frein au rapport de force. Bousculer ces initiatives nationales doit se faire lorsque le rapport de force le permet, au risque de bousculer également les organisations syndicales pendues aux lèvres du national. Nous devons alors impulser des initiatives locales et les défendre en intersyndicale.

➤ Favoriser l'unité des travailleur-ses sur le lieu de travail :

C'est le rôle des syndicats quand ils existent sur ces lieux. Sinon Solidaires 31 peut prendre le relais. Sur nos lieux de travail, l'unité est essentielle pour construire le rapport de force et pour l'élaboration de revendications les plus collectives possibles. Cela correspond à la défense immédiate des personnels. Importance d'être sur et d'occuper le terrain. La recherche du consensus sur les actions à mener, pourtant aucun moyen d'action n'est préférable à d'autres. La lutte anti-capitaliste et progressiste est l'objectif commun.

➤ **Auto-organisation :**

Nous sommes pour favoriser l'auto-organisation des luttes par la mise en place de comités de grève et la tenue d'AG de grévistes. Les plus à même de décider la lutte sont celles et ceux qui la mènent. Nous ne sommes pas un appareil, nous ne sommes pas un partenaire social, nous sommes un outil au service de l'émancipation des travailleur-ses.

« Dans les mobilisations nous proposons et soutenons toutes les formes d'auto-organisation permettant de dépasser les divisions syndicales et de réaliser l'unité du personnel et des divers secteurs. Nous ne disparaissions pas dans les coordinations et soumettons nos propositions aux assemblées générales, les travailleur-ses en lutte restant maîtres-ses des décisions. » (Rappel textes congrès 2009)

VOTE : 8 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

3 - Féminisme et anti-patriarcat

Contre le harcèlement sexuel, les violences sexistes et pour une réelle égalité homme/femme

Le système patriarcal organise l'appropriation et le contrôle des femmes et de leur corps pour maîtriser la reproduction, la sexualité, l'organisation sociale de la famille et de nos sociétés. Le système capitaliste, les religions, ont tout intérêt à maintenir cet état de fait et d'aliénation.

Le féminisme veut abolir cette subordination. Une mobilisation inédite a eu lieu sur les réseaux sociaux ; la société semble prendre conscience du harcèlement sexuel, alors que les féministes le dénoncent pourtant depuis des décennies. Les femmes luttent collectivement pour faire cesser toutes les inégalités qui les oppressent et pour envisager une société juste et égalitaire en droits : violences, féminicides, salaires, stéréotypes ; que le chemin est long...

Solidaires, parce qu'outil syndical de transformation sociale, doit soutenir, amplifier, revendiquer ce féminisme radical.

D'abord à « l'extérieur », dans les entreprises : il n'existe encore aucun pays au monde, même parmi les plus « avancés », où les revenus des femmes soient égaux aux revenus des hommes. La loi "travail" et les ordonnances Macron impactent particulièrement les femmes. En France, la moitié des salarié-e-s sont des femmes. Mais leur salaire moyen n'est que de 75% de celui des hommes. Cette inégalité s'explique en partie par le fait que les femmes occupent souvent des emplois moins qualifiés, donc moins payés. Elles travaillent aussi plus souvent à temps partiel. Ces inégalités se retrouvent amplifiées en ce qui concerne les retraites. La retraite moyenne des femmes ne représente que 60% de la retraite moyenne des hommes !

Au travail, comme à la maison ou dans l'espace public, les femmes restent la cible de situations de harcèlement, de discriminations, de propos et de comportements sexistes, de violences

sexuelles... Pour y faire face, les luttes féministes n'ont jamais cessé ! Les femmes dénoncent les violences, alertent sur les stéréotypes de genre, condamnent la précarité, la pauvreté et le chômage. Elles luttent contre les remises en cause des droits à l'avortement et à la contraception.

A « l'intérieur » de notre propre Union, il reste aussi des combats à mener ! Par des mesures simples, nous pouvons modifier des comportements :

- Tolérance zéro avec le sexisme et les propos misogynes : les espaces de lutte doivent être sûrs également pour les militant-es, dépourvus de gestes déplacés, de remarques salaces sous couvert "d'humour".
- Ne pas se servir, dans les manifs, d'images dégradantes pour les femmes, y compris si les dirigeantes sont nos adversaires politiques.
- En rédigeant tous les textes en écriture inclusive ; en veillant, lors de la signature de tracts communs avec d'autres organisations syndicales, au respect de la féminisation des écrits ; en s'opposant à ce que les points concernant les luttes des femmes soient traités en dernier.
- En s'assurant que la parole des militant-es ne soit pas confisquée au profit d'orateurs plus confirmés.
- En expérimentant des espaces non mixtes, véritables lieux de déconstruction et d'appropriation de la parole.
- En faisant en sorte que l'égalité de traitement soit une priorité syndicale revendicative.
- - En s'engageant dans les luttes féministe locale et nationale, que ce soit physiquement ou matériellement (tirage de tracts, affiches, participation financière à des prises en charge de transport ...)
- En prenant en charge les frais de garde (enfants, parents) afin de permettre aux militnat-es (notamment personnes seules) de participer aux réunions, congrès, etc ...

L'égalité entre les femmes et les hommes est une question de justice sociale et de démocratie. C'est un levier pour gagner l'émancipation de toutes et tous !

Solidaires 31 est résolument partie prenante de ces luttes féministes et s'engage à tout mettre en œuvre pour :

- **Combattre les inégalités salariales et faire valoir les droits des femmes au travail et dans tous les espaces sociaux.**
- **Dénoncer et combattre les situations de harcèlement sexuels et de violences faites aux femmes, y compris au sein de nos propres structures syndicales.**

VOTE : 9 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

4- Un syndicalisme antiraciste

Le rejet des réfugié-es, immigré-es, le racisme

Les mouvements migratoires actuels vers l'Europe sont le résultat de la géopolitique au service du grand capital, qui entraîne des conflits armés et des situations économiques, climatiques, politiques et environnementales dégradées dans de nombreux pays. Ceci génère des mouvements migratoires vers l'Europe. La France, par son histoire coloniale, le maintien de rapports de domination, le soutien à des régimes autoritaires, à ses multinationales en particulier de l'armement et des technologies de surveillance, a une part importante de responsabilité dans ces situations. Elle nie ainsi toutes ses responsabilités et encourage les réactions et les politiques ouvertement racistes. Les décisions prises en Europe s'orientent vers la construction de murs qui visent à empêcher les migrant-es d'arriver et de circuler, par le refus de plusieurs gouvernements de respecter le droit international.

Les conséquences des attentats, le renforcement des idées de l'extrême droite dans la population, dans une partie des élites intellectuelles mais aussi dans les lieux de pouvoir et les institutions ont amené un renforcement des paroles, actes et agressions racistes. L'assimilation quartiers populaires – immigration – Islam – risque terroriste – réfugié-es crée une situation difficile pour les personnes racisé-es, victimes de discriminations dans les lieux de travail comme dans la vie sociale. Mais face à cette situation, aux pratiques policières de contrôle au faciès et de violences, à l'État d'urgence, à la multiplication des débats publics et mesures mettant en cause la pratique de l'Islam, aux meurtres et agressions contre des jeunes des quartiers populaires, de nombreuses formes d'organisation existent et contribuent à une riposte prise en charge par les victimes du racisme elles-mêmes. Solidaires doit tenter dans ce contexte de participer à certaines de ces mobilisations en luttant contre les préjugés et les discriminations en particulier sur les lieux de travail.

Continuer et faciliter les actions de notre groupe de travail

Il y a nécessité de proposer des analyses et des positions antiracistes dans notre cahier revendicatif, de rencontrer les structures à propos des « difficultés » dans nos rangs sur toutes ces questions... Un groupe de travail migrant-e-s a été mis en place. Cela s'est concrétisé par des formations sur le droit du travail et le droit du séjour avec plusieurs collectifs de sans-papiers et une formation nationale de « lutte contre les préjugés, les représentations et les propos racistes sur les lieux de travail ». Notre union s'est également investie dans l'organisation de « la marche pour la justice et la dignité » en mars 2017 et 2018. Ce travail de formation interne et de participation aux cadres unitaires pour la justice sociale, contre le racisme et pour la liberté de circulation doit être poursuivi ces prochaines années en donnant les moyens nécessaires à notre groupe de travail pour fonctionner.

Une lutte plus que jamais d'actualité

Alors que le droit d'Asile est très gravement remis en question dans l'Union Européenne (procédure Dublin) et surtout par plusieurs États membres dont la France (projet réforme Collomb) et la nouvelle loi en cours d'élaboration, il est primordial de rapprocher les luttes et les actions de soutien aux réfugié-es/immigré-es dans le mouvement social en général. Contre les violences sociales et policières subies quotidiennement, des mobilisations s'organisent, des collectifs locaux se créent, et de nouvelles formes de solidarité et d'entraide s'inventent. Notre union syndicale doit s'y investir.

Nous nous devons de défendre la liberté effective de circulation et d'installation : tout individu a le droit de s'établir, vivre, s'éduquer et travailler où bon lui semble. Cela ne doit plus être un privilège pour certaines classes sociales des régions les plus riches du globe mais entraîner des droits universels effectifs. Nous nous devons d'être parti-prenante de ces luttes et rappeler que personne n'est illégal et qu'il est impensable de différencier des personnes immigrées au nom d'un soit disant statut : des papiers pour tous et toutes. Apportons également nos savoirs de syndicalistes comme le collectif délinquants solidaires et luttons sur nos lieux de travail (gratuité des transports et des soins).

Notre travail devra être celui d'une construction unitaire et aura pour vocation à soutenir et relayer le travail des associations et collectifs qui luttent avec les personnes immigrées et des quartiers populaires.

VOTE : 9 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

5 - Le numérique

Nous sommes entrés de plain-pied dans l'ère de la digitalisation et du numérique. Tous les types de relation se transforment et les interactions avec l'existence d'un « monde numérique » s'accélèrent et se multiplient.

Nous sommes toutes et tous utilisateurs-trices de services numériques et nous sommes toutes et tous producteur-trices de services et produits accessibles maintenant sur support numérique avec l'impact que cela amène sur l'évolution de nos métiers, de notre relation au travail, aux usagers, aux client-es comme aux partages des richesses que nous produisons.

Le capitalisme s'efforce de rechercher de nouvelles sources de profit à travers la digitalisation et le numérique. Le levier de l'emploi est largement activé avec la « rationalisation » des tâches, la gestion des flux de données, la multiplication des automates en lieu et place des relations « face à face ». Tous les secteurs d'activités sont maintenant en première ligne face à ces mutations.

D'autres nouvelles méthodes de travail voient le jour. Elles s'affranchissent des critères géographiques et de la matérialisation. Elles induisent des nouvelles formes de contrôle, de surveillance, de pesage individuel de l'activité... Les client-es/usagers assument des tâches auparavant exercées par les salarié-es.

Certain-es pensent qu'il n'y aura plus assez de travail pour tout le monde et que l'accession à un revenu sans activité est LA solution, nous pensons que le capitalisme nous coûte cher et qu'un partage du temps de travail allant plus loin que les 32h/semaine et un vrai partage des richesses que nous produisons est La Solution.

Ce texte ne faisant pas consensus, la discussion a eu lieu mais n'a pas abouti sur un vote. Cette question transversale doit être approfondie au sein de notre Union syndicale